



Ensemble, adorer le Seigneur pendant le Triduum Pascal

Note pastorale pour vivre l'adoration en 2022
sur la paroisse Saint-Pierre – Saint-Paul de Niort

Notre paroisse a la chance de vivre des temps d'adoration réguliers, notamment :

- le mercredi de 14h à 17h30, en l'église Saint-Jean-Baptiste ;
- le jeudi de 8h au vendredi 20h à l'oratoire Saint Jean-Paul II (rue de la cure, en face de l'église Notre-Dame).

Par ailleurs, différents groupes et communautés peuvent également vivre l'adoration, soit pour un temps spécifique comme le carême, soit avec les enfants. Que chacun soit remercié pour ce service pour le bien du Corps entier.

Si l'année se vit sur un rythme ordinaire, le Triduum Pascal pourra se vivre autrement.

Le Jeudi saint est entièrement orienté vers la célébration de la messe du soir. Ainsi, aucune adoration sera proposée dans l'attente de l'Eucharistie le Jeudi. La messe du soir en mémoire de la Cène du Seigneur se conclut par un temps d'adoration communautaire autour du ciboire déposé dans le tabernacle (n°39 du missel romain). En ce sens, le reposoir est fleuri. Ce moment est dédié à l'adoration avec l'assemblée présente. Le missel romain précise, au n°43 : « *les fidèles sont invités (...) à poursuivre l'adoration devant le Saint-Sacrement pendant une partie convenable de la nuit. Toutefois, après minuit, cette adoration se fait sans solennité* ». Cette adoration du Jeudi-saint s'inspire des récits de la Passion. C'est une veille avec le Christ, pour répondre à l'interpellation de Jésus à Pierre à Gethsémani : « *Ainsi vous n'avez pas pu veiller une heure avec moi ?* » (Lc. 22,44 ; Mc. 14,37 ; Mt. 26,40).

Ainsi, j'invite chaque paroissien à vivre l'adoration spécialement après les messes du jeudi saint en soirée à St-Etienne (18h), Notre-Dame (19h) et St-Hilaire (20h30) et jusqu'à minuit maximum. Les communautés locales concernées s'organiseront en ce sens. Daphné et Pierre BOMBAIL (famillebombail@free.fr) inviteront les adorateurs réguliers à s'inscrire sur un créneau dans l'église de leur choix pour qu'en plusieurs lieux nous puissions nous laisser habiter par le Seigneur. Ils s'assureront d'une continuité de présence, en lien avec les communautés locales.

À compter du Vendredi, nous serons tournés vers la croix du Seigneur. Les liturgies de ce jour nous invitent à adorer la croix en l'honorant. Ainsi, il n'y a plus d'adoration du Saint-Sacrement, mais seulement du bois de la croix qui a porté le Salut du monde. « *Puis tous, après avoir fait la gémulation à la Croix, se retirent en silence* » (n°32 du missel romain). Le tabernacle reste vide avec la porte ouverte, et la réserve eucharistique est conservée à la sacristie ou dans tout autre lieu digne et clairement identifiable.

Samedi saint, nous demeurons dans le silence, dans l'espérance de la Résurrection du Seigneur, résurrection que nous célébrons en paroisse le dimanche à 6h30, en l'église St-Hilaire. A cette occasion, nous aurons la joie de vivre de l'Eucharistie et d'être, en même temps, en communion avec le Vivant.